

**CAPACITÉ 1 : ANALYSER**

C1.4	<b>Proposer, optimiser et justifier les solutions techniques de réalisation</b>
------	---

	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
C1.41	<b>Décomposer</b> le projet d'agencement architectural en ensembles, sous ensembles et éléments constitutifs	Dossier architectural : dossier de consultation des entreprises (DCE) plans d'ensemble et détails esquisses et perspectives, CCAG, CCAP, CCTP, etc.	Le projet est décomposé en modules adaptés aux contraintes : - de volume et poids, - de dimensions et maniabilité
C1.42	<b>Lister</b> les produits, matériaux, et accessoires répondant aux contraintes et critères retenus	Données réglementaires :	Les propositions sont judicieuses et suffisamment exhaustives au regard des contraintes.
C1.43	<b>Identifier et caractériser</b> les liaisons, fixations et interfaces : ensembles/supports, matériaux/matériaux, matériaux/quincailleries et/ou accessoires, etc.	règlement d'urbanisme, règles de sécurité et d'accessibilité, autorisations administratives règles, normes et DTU applicables au projet, etc.  Données contractuelles :	Les spécificités techniques, mécaniques et fonctionnelles de chacune des liaisons sont clairement exprimées.
C1.44	<b>Rechercher et inventorier</b> les solutions techniques adaptées à chacune des situations du projet	relations extérieures, partenaires et interlocuteurs calendrier prévisionnel, Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé, devis estimatif et budget prévisionnel, notes et relevés sur site, choix du client, esthétiques et fonctionnels, etc.	Les solutions proposées prennent en compte : les contraintes du projet, les compétences et les moyens de l'entreprise, les possibilités d'approvisionnement et de sous-traitance.
C1.45	<b>Vérifier</b> la faisabilité des solutions au regard des contraintes	Ressources techniques et réglementaires : sites professionnels, catalogues, revues, etc.	Les solutions proposées sont adaptées du point de vue : - technique - esthétique - économique
C1.46	<b>Effectuer</b> l'analyse comparative des solutions possibles du point de vue : fonctionnel mécanique esthétique financier	fiches techniques de matériaux, produits, matériels et quincailleries, échantillons et prototypes labels et avis techniques  Bases de données techniques informatisées de l'entreprise	Le tableau d'analyse comparative traduit le niveau de performance de chacune des solutions au regard des contraintes
C1.47	<b>Classer et justifier</b> les solutions retenues	Analyse préalable des contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et financières du projet	Le classement et l'argumentaire permettent un choix judicieux par le chef de projet

## CAPACITÉ 2 : RÉALISER, PRODUIRE

CAPACITÉ	COMPÉTENCES
<b>REALISER PRODUIRE</b>	<p style="text-align: center;"><b>C2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 – Effectuer un relevé d'état des lieux</li> <li>2 – Traduire graphiquement des solutions techniques et esthétiques</li> <li>3 – Etablir des quantitatifs et rédiger les bons de commande</li> <li>4 – Fabriquer des maquettes, prototypes et échantillons</li> <li>5 – Rédiger une notice descriptive</li> <li>6 – Planifier les phases du projet et les interventions</li> <li>7 – Installer des éléments d'agencement</li> </ul>

<b>C2.1</b>	<b>Effectuer un relevé d'état des lieux</b>
-------------	---

	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
<b>C2.11</b>	<b>Effectuer</b> le relevé géométrique et dimensionnel de l'existant	Moyens de mesurage et de contrôle adaptés à la situation de chantier :	Les matériels de mesurage sont correctement utilisés. Les résultats sont fiables
<b>C2.12</b>	<b>Identifier</b> les techniques de construction, <b>relever</b> la nature des matériaux et des supports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- distances, angles, formes,</li> <li>- niveaux, aplombs, etc.</li> <li>- hygrométrie, température,</li> <li>- sondage matériaux, etc.</li> </ul>	Les matériaux et les supports sont identifiés et caractérisés.
<b>C2.13</b>	<b>Localiser, identifier</b> les réseaux, les appareillages à déposer et/ou à réintégrer, etc.	Dossier architectural : (extraits)	L'emplacement et la nature des réseaux sont repérés sur les relevés et croquis.
<b>C2.14</b>	<b>Réaliser</b> à main levée un croquis coté de l'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dossier de consultation des entreprises (DCE)</li> <li>- plans d'ensemble et détails</li> <li>- esquisses et perspectives,</li> <li>- CCTP, etc.</li> </ul>	Le relevé définit parfaitement l'existant et est exploitable par un tiers.
<b>C2.15</b>	<b>Identifier</b> les contraintes d'environnement du chantier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accès et le stockage,</li> <li>- les énergies disponibles,</li> <li>- la gestion des déchets,</li> <li>- les installations de chantier,</li> <li>- etc.</li> </ul>	Données réglementaires : (extraits) <ul style="list-style-type: none"> <li>- règles de sécurité et d'accessibilité,</li> <li>- autorisations administratives</li> <li>- règles, normes et DTU applicables au projet, etc.</li> </ul>	Les relevés effectués sont fiables et permettent de préparer efficacement l'intervention sur le chantier
<b>C2.16</b>	<b>Évaluer</b> les dispositifs de sécurité installés et les besoins préalables à toute intervention	Données contractuelles : (extraits) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé,</li> <li>- notes et relevés sur site,</li> <li>- choix du client, esthétiques et fonctionnels, etc.</li> </ul>	L'analyse des situations à risques est pertinente et exploitable avant intervention.
<b>C2.17</b>	<b>Effectuer</b> la mise au net des relevés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- croquis de détails,</li> <li>- fiches de relevés,</li> <li>- documents graphiques manuels et/ou informatiques</li> </ul>		Les documents graphiques établis définissent avec précision l'existant et permettent la réalisation du dossier de définition.
<b>C2.18</b>	<b>Effectuer</b> un relevé photographique du site	Appareil photographique	Les photos réalisées restituent parfaitement l'état des lieux et ses points particuliers.



## Centres d'intérêt retenus pour l'enseignement professionnel

CI a <sub>1</sub>	Identifier les caractéristiques du point de vue fonctionnel, esthétique et réglementaire
CI a <sub>2</sub>	Identifier les caractéristiques du point de vue produit
CI f <sub>1</sub>	Contrôler les espaces à agencer

SAVOIRS	Compétences					Centres d'intérêt		
	C1.2	C1.1	C1.3	C1.4	C2.1	CI a1	CI a2	CI f1
S1.1 : les intervenants								
S1.2 : le déroulement d'une opération de construction						X		
S1.3 : les systèmes économiques						X		
S2.1 : arts, techniques et civilisations						X		
S2.2 : histoires des styles								
S2.3 : Moyens d'expression et de communication								
S2.4 : élaboration d'un projet au plan esthétique						X	X	
S3.1 : les systèmes de représentation						X	X	
S3.2 : les documents techniques						X	X	
S3.3 : les outils de communication								
S4.1 : l'isolation thermique								
S4.2 : l'isolation phonique et la correction acoustique								
S4.3 : l'étanchéité à l'eau								
S4.4 : l'étanchéité à l'air								
S4.5 : l'aération et la ventilation du bâtiment								
S4.6 : L'ambiance visuelle								
S4.7 : la protection incendie								
S4.8 : l'accessibilité et la sécurité des personnes						X		
S4.9 : l'ergonomie en agencement						X		
S5.1 : le système constructif de l'ouvrage								
S5.2 : la statique								
S5.3 : la résistance des matériaux								
S5.4 : les liaisons et la stabilité de l'ouvrage								
S5.5 : la vérification et le dimensionnement								
S6.1 : les généralités							X	X
S6.2 : l'étude des ouvrages d'agencement							X	
S7.1 : les matériaux							X	
S7.2 : les produits							X	
S7.3 : les composants							X	
S8.1 : les moyens techniques de fabrication								
S8.2 : les outillages de coupes								
S8.3 : la cinématique de la coupe								
S8.4 : les moyens et techniques d'assemblage et de montage								
S8.5 : les moyens et techniques de mise en forme et de placage								
S8.6 : les moyens et techniques de finition et de traitement								
S8.7 : les moyens et techniques de contrôle								
S8.8 : les moyens et techniques de manutention, conditionnement, stockage et chargement								
S8.9 : les moyens et techniques de mise en œuvre sur chantier								X
S9.1 : les principes généraux, prévention, connaissance des risques								
S9.2 : la conduite à tenir en cas d'accident								
S9.3 : les manutentions manuelles et mécaniques, l'organisation du poste de travail								
S9.4 : la protection du poste de travail et de l'environnement								
S9.5 : les risques spécifiques								
S10.1 : l'organisation du processus de fabrication								
S10.2 : l'organisation du processus de mise en œuvre sur chantier								X
S10.3 : la gestion des temps et des délais								
S10.4 : la gestion des coûts d'une opération sur chantier								X
S10.5 : la gestion de la qualité								
S10.6 : la gestion de la maintenance								
S10.7 : la gestion de la sécurité								



**Extrait : Savoirs du référentiel de l'enseignement professionnel**

S	Connaissances	Niveaux			
		1	2	3	4
<i>S 1 - L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT</i>		1	2	3	4
<b>S 1.2</b>	<b>Le déroulement d'une opération de construction</b>	X	X	X	X
	<b>1.21 - La procédure administrative d'un marché public</b> Enquête d'utilité publique Programmation d'un projet de construction Haute qualité environnementale Autorisation de construire Publicité des marchés : - appel d'offre - marché négocié - adjudication Dossier contractuel : - acte d'engagement - lettre de soumission - code des marchés publics - C.C.A.G. (cahier des clauses administratives générales) - C.C.A.P. (cahier des clauses administratives particulières) - C.C.T.P. (cahier des clauses techniques particulières) - D.C.E (dossier de consultation des entreprises) - documents graphiques - calendrier Ordre de service				
	<b>1.22 - La procédure administrative d'un marché privé</b> Haute qualité environnementale Autorisation de construire Déclaration de travaux Relation avec les architectes des bâtiments de France Dossier d'appel d'offre : - C.C.A.G. (Marché des travaux privés de bâtiment NFP 03-001) - descriptif, quantitatif - C.C.T.P. (cahier des clauses techniques particulières) - documents graphiques - calendrier Devis estimatif Ordre de service (commande...)				
	<b>1.23 - Les garanties et les responsabilités</b> Responsabilité de l'ouvrage jusqu'à la réception Réception des travaux Levée des réserves Garantie de parfait achèvement de travaux Garantie décennale Responsabilité en garantie civile Service-après-vente (S.A.V.)				

S	Connaissances	Niveaux			
<b>S 1.3</b>	<b>Les systèmes économiques</b>	X	X	X	X
	<b>1.31 - Les systèmes économiques</b> Notion de marchés, concurrence Notion de clients : - clients particuliers - collectivités publiques - sociétés... Sous-traitance et co-traitance : - définition - obligations Notion de fournisseurs				
<i>S 2 - ARTS APPLIQUES</i>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>S 2.1</b>	<b>Arts, techniques et civilisations</b>	X	X	X	X
	Sensibilisation aux principaux courants artistiques et culturels				
<b>S 2.4</b>	<b>Élaboration d'un projet au plan esthétique</b>	X	X	X	X
	<b>2.41 - Élaboration d'un projet au plan esthétique</b> Méthodologie de projet : - analyse du projet en fonction du cahier des charges - recherches documentaires historiques, géographiques, culturelles, techniques et scientifiques dans le domaine des arts appliqués et des arts visuels. - proposition d'avant projets répondant au cahier des charges - développement d'un des avant projets en projet définitif				
<i>S 3 - LA COMMUNICATION TECHNIQUE</i>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>S 3.1</b>	<b>Les systèmes de représentation</b>	X	X	X	X
	<b>3.11 - Les différents types de représentation</b> Croquis Schéma Esquisse Dossier d'architecte Dessin d'ensemble Dessin de définition Perspective Perspective éclatée				
	<b>3.12 - La représentation des ouvrages et de leur environnement</b> Règles et conventions des représentations selon les règles en vigueur Règles et normes relatives aux différents types d'ouvrages tous corps d'état Représentation des ouvrages tous corps d'état Dispositions constructives relatives aux liaisons multi-matériaux Représentation des matériaux et produits utilisés en agencement Définition des grandeurs : - linéaires - angulaires - géométriques (forme, jeu, position...) - surfaciques et volumiques				



Dossier Pédagogique **DP 1** : Compétences – Référentiel – Centres d'Intérêt

S	Connaissances	Niveaux			
		1	2	3	4
S 3 - LA COMMUNICATION TECHNIQUE (SUITE)					
<b>S 3.1</b>	<b>Les systèmes de représentation</b>				
	<b>3.13 - Les outils de représentation</b> Outils manuels : - tracé à main levée, croquis, mise en plan... Outils informatisés : - utilisation de logiciels professionnels de C.A.O., D.A.O et d'optimisation... - consultation de banques de données et de bibliothèques professionnelles				
<b>S 3.2</b>	<b>Les documents techniques</b>				
	<b>3.21 - Le dossier de préparation</b> À partir du dossier ressources (tout ou partie du dossier marché public ou marché privé cf. S 1.21 et S 1.22) : - relevés de chantier, état des lieux (cotes, photos...) - carnet de recherches, croquis, schémas... - ressources fournisseurs et sous traitants - ressources techniques - perspectives éclatées - processus de mise en œuvre sur chantier et de fabrication - mode opératoire de mise en œuvre sur chantier et de fabrication - planning des études d'approvisionnement, de fabrication et mise en œuvre sur chantier - plans d'ensemble - plans d'implantation des ouvrages à installer - calepinage - plans de fabrication et/ou de sous-traitance - nomenclature - feuille de débit - bons de commande (matière, fournisseurs, sous-traitants)				
	<b>3.22 - La cotation</b> Cotation permettant l'intervention des différents corps d'état. Cotation des ouvrages (principales cotes définissant l'ouvrage). Cotation fonctionnelle (jeux de fonctionnement, tolérances). Positionnement des lignes de référence (représentation sur plan). Cotation de l'implantation des ouvrages à installer (représentation sur plan).				
	<b>3.23 - Les documents normés</b> D.T.U. Normes (I.S.O...) Classification Labels...				
	<b>3.24 - Les règlements</b> Ressources réglementaires liées à l'acte de construire : - administrative, - technique (résistance, phonique, thermique, étanchéité...).				

Dossier Pédagogique **DP 1** : Compétences – Référentiel – Centres d'Intérêt

S	Connaissances	Niveaux			
1	2	3	4		
<i>S 4 - LE CONFORT DU BATIMENT</i>		1	2	3	4
<b>S 4.8</b>	<b>L'accessibilité et la sécurité des personnes</b>	X	X	X	X
	<b>4.81 - Les accès, les dégagements et la sécurité</b> Identification des locaux en fonction de leur usage Détermination des accès en fonction des locaux : - pompiers - rampes d'accès... - flux de personnes Réglementation en vigueur Réglementation électrique pour les pièces d'eau				
<b>S 4.9</b>	<b>L'ergonomie en agencement</b>	X	X	X	X
	<b>4.91 - L'ergonomie</b> Confort mobilier Volumes de rangement Composants modulaires Configuration et choix des agencements Réglementation en vigueur				
<i>S 6 - LES OUVRAGES EN AGENCEMENT</i>		1	2	3	4
<b>S 6.1</b>	<b>Les généralités</b>	X	X	X	X
	<b>6.11 - Les connaissances générales du bâtiment</b> Facteurs influant sur l'architecture (région, histoire, climat) Systèmes de construction (bois, acier, béton...) Typologie des bâtiments : - types de bâtiment * habitat individuel, collectif * lieux de travail et loisirs * établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux... - fonctions d'usage - fonctions d'estime - fonctions technologiques - terminologie – description : * structures (béton, briques, acier, bois...) * enveloppe (remplissage des structures...) * équipements techniques * différents corps d'état Notions de performances énergétiques : - labels, classements... - évolution des constructions, Notions d'éco construction... Différents types d'ouvrages en agencement.				



S	Connaissances	Niveaux			
<i>S 6 - LES OUVRAGES EN AGENCEMENT (SUITE)</i>		1	2	3	4
<b>S 6.2</b>	<b>L'étude des ouvrages d'agencement (suite)</b>	X	X	X	X
<p><b>6.21 - Les familles d'ouvrages en agencement</b></p> <p>Identification des principaux ouvrages en agencement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plafonds bois décoratifs</li> <li>- faux plafond sur rail</li> <li>- plafond tendu,</li> <li>- cloison,</li> <li>- revêtement de sol, parquets flottants</li> <li>- habillages muraux et divers</li> <li>- rayonnages, linéaires</li> <li>- rangements fonctionnels (cuisine, salle de bain, dressing)</li> <li>- comptoirs, présentoirs</li> <li>- mobilier meublant</li> <li>- mobilier de collectivité...</li> </ul>					
<p><b>6.22 - L'analyse d'un ouvrage d'agencement</b></p> <p>Système de conception et de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fonction globale, principale et technique</li> <li>- terminologie, désignation</li> <li>- conditions de fonctionnement</li> <li>- normes ergonomiques, esthétiques par rapport à l'environnement</li> <li>- solutions constructives</li> </ul> <p>Liaisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- familles de liaisons</li> <li>- étude et choix des liaisons</li> <li>- caractéristiques techniques                             <ul style="list-style-type: none"> <li>* résistance et contrainte</li> <li>* esthétique</li> <li>* démontabilité</li> </ul> </li> <li>- cohérence des liaisons,</li> <li>- contraintes et conditions de mise en œuvre : faisabilité</li> </ul> <p>Influence des charges et des pressions sur l'ouvrage (poids propre de l'ouvrage, situations...)</p> <p>Domaines d'utilisation des matériaux constituant l'ouvrage</p> <p>Compatibilité des matériaux</p>					
<p><b>6.23 - Les organes de mobilité et d'immobilisation</b></p> <p>Organes de mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rotation</li> <li>- translation</li> </ul> <p>Organes d'immobilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- systèmes classiques et anti-effraction</li> </ul> <p>Choix des organes</p>					
<p><b>6.24 - Les technologies auxiliaires</b></p> <p>Asservissements électriques ou pneumatiques</p> <p>Maintiens mécaniques, hydrauliques et pneumatiques</p> <p>Systèmes d'alarme, de sécurité</p> <p>Systèmes programmables</p> <p>Réseaux d'énergie (châssis de ventilation, châssis de désenfumage, fermeture électrique...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fluides</li> <li>- électriques</li> </ul>					



S	Connaissances	Niveaux			
S 7 - LES MATERIAUX, PRODUITS ET COMPOSANTS		1	2	3	4
<b>S 7.1</b>	<b>Les matériaux</b>	X	X	X	X
<p><b>7.11 - Les matériaux bois, dérivés, acier, verre, pierre...</b></p> <p>Nomination des matériaux de la profession</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- masse volumique</li> <li>- aspect, couleur, texture,</li> <li>- équilibre hygroscopique, rétractabilité...</li> <li>- influence du séchage pour les matériaux bois et dérivés du bois</li> </ul> <p>Processus d'obtention des matériaux</p> <p>Propriétés physiques, mécaniques</p> <p>Classification des matériaux (feu, humidité...)</p> <p>Traitement de surface et de finition</p> <p>Caractéristiques commerciales et/ou normalisées</p> <p>Exploitation de fiches techniques et d'abaques liés aux caractéristiques physiques et mécaniques des matériaux et produits</p> <p>Domaine d'utilisation et mise en œuvre</p> <p>Performances écologiques, éco-construction</p>		■	■	■	■
<b>S 7.2</b>	<b>Les produits</b>	X	X	X	X
<p><b>7.21 - Les produits de jointement et calfeutrement, produits de fixation et d'assemblage, produits de traitement et de finition</b></p> <p>Classification des différents produits, leur nature</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- masse volumique</li> <li>- variations...</li> <li>- fluidité, viscosité... des produits de finition</li> </ul> <p>Classification des produits</p> <p>Caractéristiques commerciales et/ou normalisées</p> <p>Exploitation de fiches techniques liées aux caractéristiques physiques mécaniques et chimiques des produits</p> <p>Domaines d'utilisation et mise en œuvre, application</p> <p>Réglementation en vigueur</p>		■	■	■	■
<b>S 7.3</b>	<b>Les composants</b>	X	X	X	X
<p><b>7.31 - Les composants : produits manufacturés, quincaillerie, accessoires...</b></p> <p>Classification des différents composants, leur nature</p> <p>Description de leur fonctionnement</p> <p>Exploitation de fiches techniques et catalogues</p> <p>Domaines d'utilisation et mise en œuvre, précaution d'emploi</p>		■	■	■	■

S	Connaissances	Niveaux			
<b>S 8 - LES MOYENS ET TECHNIQUES DE FABRICATION ET DE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER</b>		1	2	3	4
<b>S 8.9</b>	<b>Les moyens et techniques de mise en œuvre sur chantier</b>	X	X	X	X
<b>8.91 - Les techniques de relevés et d'implantation</b> Références (origine, niveau, symétrie...) Établissement d'une référence : - méthodes et moyens (niveau, laser...) Repères normatifs (I.G.N., réseaux, D.T.U.)					
<b>8.92 - Les techniques de mise en œuvre et de mise et maintien en position</b> Techniques de mise en œuvre : - préparation, adaptation, ajustage des ouvrages Techniques liées à l'installation d'équipements techniques, accessoires, éléments décoratifs Techniques et méthodes de fixation Moyens de fixations (composants, produits) Moyens de mise en œuvre (outillages,...) Relation entre les supports et les moyens de fixation (compatibilité, résistance...) Choix des liaisons et fixations en fonction des supports, ouvrages d'agencement					
<b>S 10 - L'ORGANISATION ET LA GESTION DE CHANTIER (SUITE)</b>		1	2	3	4
<b>S 10.2</b>	<b>L'organisation du processus de mise en œuvre sur chantier</b>	X	X	X	X
<b>10.21 – L'organisation du processus</b> Définition des tâches associées aux étapes : - nature de la tâche - choix des procédés Choix des moyens					
<b>10.22 – La chronologie des étapes</b> Notions de contraintes d'antériorités : - techniques - organisationnelles					
<b>10.23 – La description des processus</b> Définition et présentation du processus Modes opératoires de mise en œuvre sur chantier					
<b>S 10.4</b>	<b>La gestion des coûts d'une opération de chantier</b>	X	X	X	X
<b>10.41 - Les coûts de fabrication et de chantier</b> Notion de déboursés secs : - coûts matériaux et composants - coûts de production et de mise en œuvre sur chantier - salaires et charges Notion de coûts pour une tâche, une prestation (sous traitant, tout corps d'état) Notion de ratio					



**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
GRILLE HORAIRE ELEVE**

**Pour les spécialités comportant un enseignement de sciences physiques et chimiques**

Durée du cycle : **84** semaines auxquelles s'ajoutent une PFMP de 22 semaines et 2 semaines d'examen.

Disciplines et activités	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle moyenne indicative
--------------------------	---------------------------	---

<b>I - ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES incluant les activités de projet</b>
--

<i>Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité</i>		
Enseignements professionnels	1152	384
Économie-gestion	84	28
Prévention-santé-environnement	84	28
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	152	50

<i>Enseignements généraux</i>		
Français, histoire-géographie, éducation civique	380	126
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	349	116
Langue vivante	181	60
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	224	75 (1)
<b>Total</b>	<b>2690</b>	<b>896</b>

<b>II- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE</b>		
	210	70

(1) 56 heures en moyenne en seconde et 84 heures en moyenne en première et terminale

Nb heures enseignement professionnel hebdomadaire : moyenne 13,7 heures soit ~ 14 heures

**Nota** : 2 heures sont consacrées à l'enseignement de l'art appliqué.

## **EXTRAIT DU BULLETIN OFFICIEL SPECIAL N° 2 DU 19 FEVRIER 2009**

### **Enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel**

NOR : MENE0900061A

RLR : 191-3 ; 524-8

arrêté du 10-2-2009 - J.O. du 11-2-2009

MEN - DGESCO A2-2

**Article 6** - Vingt deux semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.), incluant celles nécessaires à la validation du diplôme de niveau V lorsqu'il est préparé dans le cadre du cycle en trois ans, sont prévues sur les trois années du cycle.

La répartition annuelle de ces périodes relève de l'autonomie des établissements. Cependant, la durée globale de la P.F.M.P. ne peut être partagée en plus de six périodes et la durée de chaque période ne peut être inférieure à trois semaines.

---

## **DONNEES DE CONTEXTE**

### **Proposée par l'équipe pédagogique et validée par le chef d'établissement :**

Sur un global de 14 heures hebdomadaires d'enseignements professionnels dues aux élèves pour une classe de seconde comportant 24 élèves, 2 heures sont confiées au professeur d'arts appliqués et 12 heures sont effectuées par le professeur de spécialité Génie Industriel Bois :

Professeur d'arts appliqués (2 heures élèves)

Renforcement d'arts appliqués : 2 heures en groupe (12 élèves)

Professeur de spécialité Génie Industriel Bois (12 heures élèves)

Apports technologiques et méthodologique – synthèse – évaluation... : 4 heures classe entière (24 élèves)

Atelier / fabrication / mise en œuvre : 4 heures en groupe (12 élèves)

CAO/DAO - Etude et définition de projets : 4 heures en groupe (12 élèves)